

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 avril 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

**2021 V. 133** Vœu relatif à la dénomination d'un lieu dans l'espace public du 9<sup>e</sup> arrondissement en hommage à Jacques Bravo, ancien Maire de 2001 à 2014.

-----

#### Le Conseil de Paris,

Considérant l'engagement politique de Jacques Bravo dans le 9<sup>e</sup> arrondissement : militant du Parti socialiste, tête de liste lors des élections municipales de 1983, Conseiller de Paris de 1995 à 2014 et Maire de cet arrondissement pendant 13 ans ;

Considérant son engagement constant en tant que Maire pour favoriser l'inclusion sociale, promouvoir la jeunesse et faciliter la pratique sportive : il est à l'origine de la création du centre Paris'Anim Nouvelle Athènes qui permet à tous les jeunes de pratiquer une activité sportive ; il a créé la course du 9<sup>e</sup> arrondissement pour permettre aux élèves de se retrouver une fois par an autour d'un challenge sportif symbolique où l'important est de participer ;

Considérant sa mobilisation indéfectible pour la reconnaissance et la défense de la culture arménienne : il a permis la conservation de la Maison de la Culture Arménienne, située rue Bleue, symbole de l'amitié franco-arménienne ;

Considérant que le vœu relatif à la dénomination d'un espace public dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, à la mémoire de Jacques Bravo, a été voté à l'unanimité lors du conseil d'arrondissement du 29 mars 2021 ;

Sur proposition de Rémi Féraud et des élu.e.s du groupe *Paris en Commun*,

Emet le vœu :

Que le nom de Jacques Bravo, décédé le 18 décembre 2019, soit attribué à un lieu dans l'espace public du 9<sup>e</sup> arrondissement.